

Mars 2025

—

COLOMBES & MURAILLE

Zoom – Nouvelles autorités et programme de législature

Saison culturelle 2025

Développement durable dans nos jardins



www.collombey-muraz.ch

Bulletin d'information de
la Commune de Collombey-Muraz



3	Édito
4-8	Zoom – Nouvelle législature
9	La Fugue
10-11	Animation socioculturelle et intégration
12	BRIC Seniors
13	Projet pilote à La Charmaie
14-15	Budget 2025
16	Jeunesse
17	Les dépotoirs
18	Mon jardin vivant
19	Nouvelle loi cantonale sur l'énergie
20-21	Ajustement des taxes eau potable et déchets
22-23	Bibliothèque
24	Saison culturelle 2025



UNE COMMUNE QUI VA DE L'AVANT

par **Olivier Turin**
Président

Chères citoyennes et citoyens de Collombey-Muraz,

En ce début de législature, je suis ravi de vous présenter notre nouvelle équipe municipale, motivée et déterminée à mener à bien un programme de législature ambitieux, répondant aux besoins de notre population. Il vous est présenté de façon succincte dans cette revue, et de manière plus détaillée sur un site internet dédié: programme-cm.ch. Notre objectif est de continuer à faire de Collombey-Muraz une Commune exemplaire, tant sur le plan administratif que dans la qualité des services offerts à nos concitoyens.

Le précédent Conseil municipal a su rebondir après le refus de la fusion et a mis en place des mesures pour rendre notre administration encore plus professionnelle et accueillante. Nous nous engageons à poursuivre cette dynamique d'amélioration continue et vous invitons à constater l'excellent accueil qui vous est désormais proposé au rez-de-chaussée de la Maison de Commune.

De nouvelles compétences sont désormais au service de l'administration et des citoyennes et citoyens, afin de garantir une gestion efficace et performante de notre Commune. Plusieurs études menées à bien durant cette dernière législature permettront le lancement de projets importants, pour le bien-être et le développement de notre communauté.

Le Conseil général, qui a lui aussi partiellement changé de visage, travaille en partenariat avec le Conseil municipal pour assurer une gouvernance harmonieuse et efficace en cette législature emplie de projets et de réalisations. Bon vent également au Conseil bourgeoisial, qui poursuit, aussi en collaboration avec le Conseil municipal, sa mission de gestion, de maintien et de valorisation de notre patrimoine agricole, forestier, touristique ainsi que de nos alpages.

Nous vous invitons à vous fédérer autour des projets de la Municipalité, afin que Collombey-Muraz rayonne à l'intérieur comme à l'extérieur. Ensemble, construisons un avenir prospère et solidaire pour notre Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

2025-2028

Découvrez le nouvel organe exécutif de Collombey-Muraz. Composé de 7 membres en fonction depuis le 1^{er} janvier 2025, il s'est rapidement attelé à la tâche et a établi ses priorités pour la période 2025-2028 lors de son séminaire de début de législature, mi-janvier, durant lequel la répartition des dicastères présentée ci-dessous s'est également effectuée.



OLIVIER TURIN
Président

- Personnel, Administration et Finances
- Agglo et Collaborations intercommunales
- Promotion économique



CÔME VUILLE
Aménagement du territoire et Mobilité

- Aménagement du territoire
- Mobilité (transports publics, mobilité douce)



FRANÇOISE MÉTRAILLER
Vice-présidente

- Sécurité (police, feu)
- Bâtiments



NATERCIA KNUBEL
Vie en commun

- Droit de cité
- Commission culturelle
- Animation et sociétés locales (fête nationale, réceptions, sorties des aînés)
- Jeunesse et aînés



NOÉ RUIZ
Développement durable et Constructions

- Énergie
- Constructions
- Environnement



MIKAËL VIEUX
Infrastructures, Urbanisme et Travaux publics

- Voirie
- Infrastructures (traitement des eaux, réseau routier, mobilier urbain)



VÉRONIQUE CHERVAZ
École, Structure Jeunesse et Formation professionnelle

- Structure Jeunesse
- Formation professionnelle
- Scolaire

LE CONSEIL GÉNÉRAL

2025-2028

Constitué de 45 membres élus le 10 novembre 2024, le Conseil général est l'organe législatif de la Commune. Faites connaissance avec les élus, qui se sont réunis une première fois pour la séance constitutive le 20 janvier 2025, et seront chargés de délibérer sur les budgets, les comptes et les règlements tout au long de cette législature.



LES VERTS

De Gol Killian
Fauquet Lucie ■
Morisod Carole

PARTI SOCIALISTE

Carron Eveline
Clivaz Cherryl
Imeri Merita
Neves Chloé
Nicolas Michaël
Oberson Patrick
Ostrini Jean-Marc
Pereira Donika ■

LE CENTRE

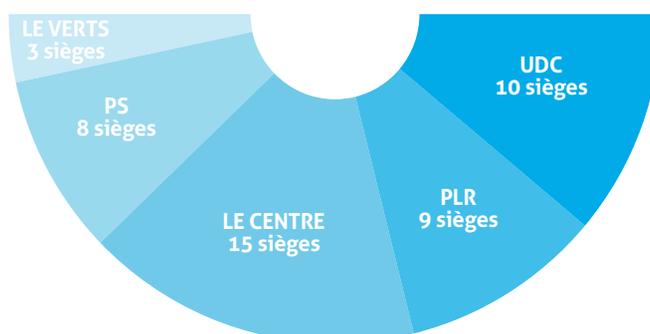
Agosti Céline
Aliji Lendita
Arlettaz Pauline
Biolzi Stéphanie
Brunetti Giovanni ▶
Donnet Thomas
Ebener Yann
Fürst Valentin Pierre Albert
Hauri Serge ■
Joris Lionel
Lattion Carole
Mayor Céline
Métrailler Marie
Schaffhauser Pascal
Weber Nolan ■

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Birbaum Thomas ▶
Brendle Christophe
Cottet Loan
Delaloye Julie ■
Dévaud Sloane
Doval Manuel
Maret Mathieu
Turin Angeline
Zermatten Laura

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Gex-Fabry Julien
Gex-Fabry Romain ■
Giovanola Arnaud
Gygax Raphaël
Jomini Jonathan
Mermod Loïc
Rouiller Adrien
Vanay Guillaume
Vannay Damien
Zumbach Patrick



Bureau du Conseil général

Président ▶ Vice-Président ▶ Secrétaire (vacant) Membres ■

OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

NOTRE PROGRAMME POUR 2025-2028

À Collombey-Muraz, le programme de législature 2025-2028 repose sur des objectifs ambitieux à long terme, fixés pour 2050. Déclinés par thème, ces objectifs vous sont exposés ci-dessous. Nouveauté : suivez l'évolution de nos projets et les actions détaillées pour la législature en cours et pour 2025 sur le site internet programme-cm.ch!

GOUVERNANCE



Finances : Assurer une gestion saine en respectant les indicateurs financiers cantonaux, développer les recettes et maîtriser les charges.

Administration : Moderniser les processus avec des outils numériques et une digitalisation accrue des services communaux, tout en assurant une communication claire et dynamique.

Sécurité : Garantir une sécurité optimale pour les citoyens, en collaboration avec les forces régionales.

Chablais Agglo : Poursuivre les projets régionaux pour renforcer la cohésion et les synergies entre Communes.

INFRASTRUCTURES



Aménagement du territoire : Planifier une urbanisation cohérente qui valorise les centres de villages et limite les impacts négatifs.

Bâtiments : Moderniser et entretenir les bâtiments communaux pour répondre aux normes énergétiques et fonctionnelles.

ÉCONOMIE



Promotion économique : Créer des conditions favorables pour maintenir les entreprises existantes et en attirer de nouvelles.

Tourisme : Développer des partenariats avec les acteurs locaux pour promouvoir les richesses naturelles et culturelles de la région.

NOUVEAUTÉ!

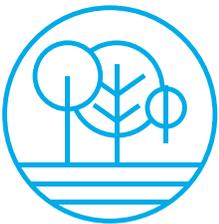


**LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE
FAIT PEAU NEUVE ! DÉCOUVREZ-LE
EN LIGNE SUR**

WWW.PROGRAMME-CM.CH



ENVIRONNEMENT



Énergie : Réduire les émissions de CO₂ et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

Environnement : Améliorer la biodiversité, préserver les ressources naturelles et gérer les déchets de manière efficace.

Mobilité : Encourager les mobilités douces et améliorer l'attractivité des transports publics.

JEUNESSE ET FORMATION



Structures d'accueil : Maintenir des structures adaptées aux besoins des familles et encourager l'égalité des chances.

Écoles : Planifier et moderniser les infrastructures scolaires pour offrir un environnement d'apprentissage optimal.

Formation professionnelle : Renforcer les liens entre le monde scolaire et celui du travail pour une meilleure employabilité des jeunes.

VIE SOCIALE



Intégration : Faciliter l'intégration sociale et politique des nouveaux habitants.

Sport et culture : Offrir une diversité d'activités sportives et culturelles pour répondre aux besoins de tous.

Jeunesse et seniors : Développer des infrastructures et programmes adaptés à toutes les générations, notamment les jeunes et les aînés.

JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE

2025-2028

L'autorité judiciaire de la Commune est représentée par Maria-Encina Fracheboud (Le Centre) et Magali Eœur (PLR), élues respectivement Juge et Vice-juge de Commune pour la législature 2025-2028 sans scrutin (dépôt d'une seule liste).

Le juge de paix est la personne de référence à contacter en première instance en cas, notamment, de conciliation dans les affaires civiles ainsi qu'en matière de testaments/successions.



MARIA-ENCINA FRACHEBOUD
Juge de Commune

076 379 19 74
juge@collombey-muraz.ch



MAGALI EŒUR
Vice-juge de Commune

079 620 43 10
vice-juge@collombey-muraz.ch

CONSEIL BOURGEOISIAL

2025-2028

Découvrez le Conseil bourgeoisial élu pour les quatre années à venir et chargé de la gestion des biens-fonds bourgeoisiaux de Collombey-Muraz.



1 JÉRÔME VANNAY
Conseiller

Carrières, gravières
et terrains de plaine



2 GILLES DELALOYE
Conseiller

Tourisme



3 LUCIE TURIN
Conseillère

Alpages



4 ÉMILE TURIN
Vice-président

Exploitation des forêts



5 VINCENT DONNET
Président

Présidence, finances et projets

FUGUE CHABLAISIENNE

DIMANCHE 15 JUIN, DE 9H À 16H

Venez vivre la 15^e édition de la Fugue chablaisienne, un événement porté par Chablais Région! Pour cette journée spéciale, profitez en famille d'un parcours sécurisé, à vélo, en rollers ou en trottinette, et explorez la beauté de notre région, ses paysages et ses activités.

15 ANS, ÇA SE FUGUE!

Les Communes du Chablais sont impatientes de vous accueillir pour cette nouvelle édition. Cette année, un parcours inédit vous attend de St-Maurice à Aigle.

Sur les 9 aires du parcours 2025, découvrez des associations et clubs locaux:

- Monthey et Chessel à l'aire officielle de Monthey,
- Collombey-Muraz et Rennaz au Bochet,
- Aigle et Port-Valais au CMC,
- Ollon et Vionnaz au stand de tir,
- Bex et Noville aux Pontonniers,
- St-Maurice et Lavey-les-Bains devant le château,
- Massongex accueillera Villeneuve chez FAMSA.

Sans oublier les aires de ravitaillement et partenaires comme le Domaine de la Perrole et Satom SA.



Le parcours, que vous pouvez consulter avant l'événement sur la carte interactive, vous permettra de découvrir de nouvelles activités tout en profitant de cette journée en famille. Et pour rendre cette fête encore plus attractive, situez-vous en temps réel via le site: www.la-fugue.ch.

Tout au long de la journée, les Communes chablaisiennes proposent des jeux et des dégustations gourmandes pour petits et grands.

Pour garantir votre sécurité et faciliter la fête, certaines routes seront fermées à la circulation et des dispositifs de signalisation mis en place. Merci de suivre les consignes de la police et de la protection civile.



JEUX ET CONCOURS!

Une semaine avant l'événement, tentez de gagner un repas, valable le jour J, en répondant en direct à Radio Chablais. Le 15 juin, les animateurs vous réservent encore de beaux lots à gagner sur toute la boucle!



ANIMATION SOCIOCULTURELLE

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LES AÎNÉS ET LES JEUNES

En septembre 2024, Lea Coulon rejoignait notre déléguée à l'Intégration Izabella Mabillard, au sein du nouvel Office de la Culture, de l'Intégration et des Loisirs (CIL) en tant qu'animatrice socio-culturelle (ASC) Seniors. En janvier 2025, le CIL accueillait son ASC Jeunesse, Amélie Varin, qui complète désormais l'équipe de cette nouvelle entité. Nouveaux projets, nouvelles dynamiques et synergies en perspective.



LEA COULON

ASC SENIORS

Film préféré: *Love Rosie*

Origines: valaisanne, bretonne et belge

Un fait sur elle: Elle a peur des chats.



ANIMATION SENIORS

Depuis septembre 2024, Lea Coulon va à la rencontre des habitants de plus de 60 ans de la Commune et des différents acteurs locaux.

Une soirée « Rencontre seniors » a eu lieu à la salle Multiactivités de la Charmaie. Le 4 décembre 2024, 120 personnes se sont réunies pour participer à des tables rondes et imaginer divers projets pour le développement de la politique seniors.

En 2025, divers projets seniors sont envisagés :

- Une commission des aînés
- Un programme d'activités variées dans des domaines tels que le sport, la créativité, le numérique, etc.
- Un espace dédié aux seniors

LEA COULON (SENIORS)
lea.coulon@collombey-muraz.ch
078 253 43 31



INTÉGRATION

Diverses activités sont proposées tout au long de l'année aux personnes d'ici et d'ailleurs. Coup d'œil sur les dates clés à venir.

INFO-NATU

Ateliers permettant de se préparer à l'audition de naturalisation.

PROCHAINES DATES

Les lundis 28 avril, 26 mai et 23 juin.

Horaire: 19h-20h30

Lieu: Maison de Commune

Tarif: Gratuit, sur inscription

ATELIERS EN FARANDOLE

Se familiariser avec la langue française (pour enfants allophones de 4-8 ans)

PROCHAINES DATES

Les mercredis 30 avril, 21 mai et 11 juin.

Horaire: 16h30-18h

Lieu: Maison du Village – Muraz

Tarif: Gratuit



AMÉLIE VARIN

ASC JEUNESSE

Série préférée: *Friends*

Plat préféré: Festival de pâtes

Un fait sur elle: Elle est scoute.



ANIMATION JEUNESSE

Amélie Varin a comme objectif de mettre en avant, développer et renforcer les compétences des jeunes. Pour ce faire, elle mène des projets avec et pour elles et eux. Il s'agit par exemple d'espaces de rencontre, d'un bal de fin d'année pour les élèves du cycle, de soirées à thème, d'activités sportives, etc.

Il peut arriver que des jeunes se confient à elle. Dans ce cas, elle a un rôle d'écoute et de soutien. Selon les situations, elle va solliciter son réseau professionnel pour accompagner et réorienter ces jeunes, afin de répondre le plus possible à leurs envies et besoins.

L'enjeu principal de 2025 est de mettre en place la collaboration avec ses collègues Lea Coulon et Izabella Mabillard. Amélie Varin va aussi poursuivre et renforcer l'élaboration de la politique jeunesse de la Commune par la mise en place de nouveaux projets.



AMÉLIE VARIN (JEUNESSE)
amelie.varin@collombey-muraz.ch
078 318 13 67



CAFÉ DISCUSSION

Se rencontrer, échanger et parler français.

PROCHAINES DATES

Les mercredis 2 avril, 21 mai et 11 juin.

Horaire: 9h-11h

Lieu: Bibliothèque communale

Tarif: Gratuit



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

079 944 16 69

integration@collombey-muraz.ch

Retrouvez toutes les activités dans l'Agenda communal:



BRIC SENIORS

BIEN VIEILLIR, BIEN INFORMÉS

Par Nadia Merotto, Répondante pour le BRIC Seniors

Actif depuis 2021, le bureau régional d'information et de coordination Seniors (BRIC Seniors) accompagne les seniors et leurs proches en répondant à leurs questions sur la vie à la retraite. Aujourd'hui, nous lançons «La rubrique du BRIC!», un nouvel espace d'information pour partager conseils, astuces et ressources sur les enjeux du vieillissement.

DÉCOUVREZ « LA RUBRIQUE DU BRIC! »

Avec cet espace d'information, nous souhaitons aider les seniors à mieux comprendre leurs droits et à anticiper leurs besoins. Que vous soyez un aîné, un proche ou un professionnel, vous y trouverez des réponses claires et utiles pour faciliter le quotidien.

Pour inaugurer cette rubrique, nous abordons un droit souvent méconnu: l'allocation pour impotent AVS.

NOUVEAU!

L'ALLOCATION POUR IMPOTENT DE L'AVS: UN DROIT ENCORE TROP MÉCONNU!

Pour les retraités qui ont besoin d'une aide au quotidien afin d'effectuer certains actes de la vie ordinaire, comme se laver, s'habiller, manger, ou encore se déplacer, l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) propose une allocation. Contrairement aux prestations complémentaires, celle-ci ne dépend pas du revenu ou de la fortune du bénéficiaire, mais du degré d'impotence (faible, moyen ou grave). Elle sert à couvrir, en partie, les frais engendrés pour l'aide apportée par une autre personne.

Pour pouvoir bénéficier de cette allocation, il faut répondre à certains critères:

- Être assuré auprès de l'AVS: avoir atteint l'âge de la retraite et être domicilié-e en Suisse.
- Présenter une impotence reconnue, qu'elle soit faible, moyenne ou grave.
- La situation doit être stable: l'impotence doit exister sans interruption depuis au moins 6 mois.

BESOIN D'AIDE POUR FAIRE VOTRE DEMANDE?

La demande d'allocation pour impotent se fait auprès de l'Office AI de votre Canton de domicile.

Nous savons que les démarches administratives peuvent être dissuasives. Pour toute question ou information complémentaire, contactez l'agent AVS de votre Commune, l'Office AI de votre Canton ou le BRIC Seniors.

VOUS AVEZ DES IDÉES OU QUESTIONS ?



« La rubrique du BRIC! » se veut participative: vos suggestions et témoignages sont les bienvenus! Ensemble, faisons de cet espace une ressource vivante et utile pour tous.

Pour en savoir plus, contactez le BRIC Seniors:
Av. du Théâtre 14, 1870 Monthey
024 565 80 86

BRIC
SENIORS



PROJET PILOTE À LA CHARMAIE

DES REPAS ENRICHIS EN PROTÉINES POUR LES ÂÎNÉS

Les repas sont des moments de plaisir pour les personnes âgées. Depuis l'été 2024, la Charmaie fait office d'établissement pilote en Valais et collabore avec le restaurateur Eldora pour offrir des repas enrichis en protéines à ses résidents. En se concentrant sur des protéines locales enrichies en leucine, un acide aminé essentiel, cette initiative nommée Vitality Senior vise à combattre la dénutrition et améliorer la santé musculaire des résidents.

QU'EST-CE QUE LA SARCOPIÉNIE ?

Le vieillissement est associé à un changement de la composition corporelle, sous forme d'une augmentation de la masse grasse et d'une diminution de la masse musculaire. La sarcopénie est le nom donné à cette dystrophie musculaire lorsqu'elle est liée à l'âge. Un déficit de force musculaire peut avoir un impact dans les actes de la vie quotidienne et l'indépendance du sujet âgé.

La sarcopénie est associée à une augmentation du risque de chutes et de fractures entraînant des immobilisations qui, à leur tour, viennent aggraver la sarcopénie.

MOTIVATION ET APPROCHE

Jérôme Livet, directeur de La Charmaie, explique que la sarcopénie est une préoccupation majeure chez les seniors. Dès 50 ans, les individus commencent à souffrir de carences en protéines. L'enjeu auquel la résidence doit faire face au quotidien n'est pas la malnutrition, mais la dénutrition. C'est la raison pour laquelle le concept Vitality Senior a séduit. Afin de tester l'acceptabilité par les résidents sans influencer leur perception, le changement n'a pas été communiqué. Ce qui s'est avéré payant, puisque c'est naturellement et spontanément que l'acceptation s'est ainsi faite.

« Notre ambition est de faire saliver nos résidents lorsqu'on leur amène une assiette, et je pense sincèrement qu'on a réussi avec Vitality Senior. Savoir qu'Eldora s'est appuyée sur des médecins nutritionnistes et des diététiciennes, de concert avec des chefs, est un gage de qualité. »

Jérôme Livet, directeur

L'ajout de compléments protéiques dans les préparations culinaires permet de réduire la dépendance aux produits pharmaceutiques coûteux et peu appétissants utilisés jusqu'ici. Ces deux approches sont diamétralement différentes; l'approche gastronomique favorise le plaisir de manger tout en luttant contre la dénutrition. Selon Jérôme Livet, cette initiative permet de rappeler aux aînés les souvenirs agréables associés aux repas, en partageant des moments de convivialité et de plaisir à table.



ENRICHISSEMENT AU QUOTIDIEN

Jérémy Bocktaels, chef de cuisine, intègre des fromages enrichis en leucine dans diverses préparations, comme les soupes et les cakes aux légumes. Les résidents consomment ces aliments sans percevoir l'apport supplémentaire comme un moyen de lutter contre la maladie ou comme un médicament. Les recettes sont constamment adaptées pour optimiser l'apport protéique sans altérer le goût, afin que les résidents prennent plaisir à manger, même avec un apport en protéines maximisé.

« Depuis la mise en œuvre du concept Vitality Senior à l'été 2024, nous incorporons des protéines supplémentaires, sous forme de fromages, dans les mets que nous servons aux 66 résidents de l'EMS et à la vingtaine de personnes qui fréquentent le foyer de jour le midi. »

Jérémy Bocktaels, chef de cuisine à la Charmaie



FORMATION ET COLLABORATION

Les établissements pilotes, comme La Charmaie, bénéficient de formations régulières pour assurer une mise en œuvre efficace du concept et pour se familiariser avec les produits et les techniques d'enrichissement des recettes. Chaque établissement réalise également ses propres recettes et enrichit une base de données commune.

La collaboration entre nutritionnistes, diététiciennes et chefs garantit la qualité et l'efficacité du programme Vitality Senior, qui semble avoir de beaux jours devant lui!

BUDGET 2025

Par l'Administration communale

Le budget 2025 de la Commune de Collombey-Muraz a été retenu par le Conseil municipal en date du 7 octobre 2024 et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 9 décembre 2024. Vous trouverez le rapport complet du budget sous: <https://www.collombey-muraz.ch/commune/budgets-289.html>

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des budgets précédents, avec un accent particulier sur la finalisation de l'amélioration des services communaux, afin de garantir à la population un service de qualité. Malgré un déficit prévisionnel de plus de 1,5 million de francs, ce budget reflète les nombreux défis auxquels la Commune devra faire face dans les années à venir. L'achèvement des mesures visant à renforcer les services communaux reste une priorité pour assurer une réponse adaptée aux besoins croissants de la population.

APERÇU GÉNÉRAL

		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts B25/B24	en %
Compte de résultat						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	40 121 000,00	38 557 600,00	35 075 529,66	1 563 400,00	4,05%
Revenus financiers	+	43 112 000,00	41 603 900,00	42 480 822,44	1 508 100,00	3,62%
Marge d'autofinancement	=	2 991 000,00	3 046 300,00	7 405 292,78	-55 300,00	-1,82%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	2 991 000,00	3 046 300,00	7 405 292,78	-55 300,00	-1,82%
Amortissements planifiés	-	4 946 400,00	4 775 000,00	4 223 138,50	171 400,00	3,59%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	221 700,00	-	20 000,00	221 700,00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	617 800,00	1 154 200,00	1 483 606,48	-536 400,00	-46,47%
Attribution au capital propre	-	-	-	1 500 000,00	-	
Excédent de revenus (+) charges (-)	=	-1 559 300,00	-574 500,00	3 145 760,76	-984 800,00	-171,42%

		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts B25/B24	en %
Compte des investissements						
Dépenses	+	5 981 700,00	5 659 500,00	2 953 663,75	322 200,00	5,69%
Recettes	-	1 070 200,00	1 228 000,00	1 140 125,25	-157 800,00	-12,85%
Investissements nets	=	4 911 500,00	4 431 500,00	1 813 538,50	480 000,00	10,83%

		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts B25/B24	en %
Financement						
Marge d'autofinancement	+	2 991 000,00	3 046 300,00	7 405 292,78	-55 300,00	-1,82%
Investissements nets	-	4 911 500,00	4 431 500,00	1 813 538,50	480 000,00	10,83%
Excédent de financement (+)	=	-1 920 500,00	-1 385 200,00	5 591 754,28	-535 300,00	38,64%
Insuffisance de financement (-)						

Avec un total de revenus financiers de **CHF 43'112'000** et un total de charges (hors amortissements) de **CHF 40'121'000** le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 2'991'000**.

Après amortissements, prélèvements et attributions aux fonds et financements spéciaux, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de **CHF 1'559'300**.

Les investissements nets, prévus à hauteur de **CHF 4'911'500**, sont sensiblement plus élevés que l'an passé.

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart B25/B24	en %
Compte de résultat échelonné					
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	10 459 500,00	9 872 300,00	8 568 127,00	587 200,00	5,95%
Charges de biens et services	8 328 000,00	8 763 000,00	8 006 790,92	-435 000,00	-4,96%
Amortissement du patrimoine administratif	3 911 000,00	4 017 500,00	3 934 234,30	-106 500,00	-2,65%
Attribution aux fonds spéciaux	221 700,00	-	20 000,00	221 700,00	
Charges de transferts	19 781 900,00	19 247 600,00	17 649 218,73	534 300,00	2,78%
Subventions redistribuées	-	-	-	-	
Total des charges d'exploitation	42 702 100,00	41 900 400,00	38 178 370,95	801 700,00	1,91%
Revenu d'exploitation					
Revenus fiscaux	28 097 000,00	28 040 000,00	28 806 141,57	57 000,00	0,20%
Patentes et concessions	300 900,00	360 900,00	321 878,15	-60 000,00	-16,63%
Taxes	6 638 700,00	6 288 300,00	6 317 632,41	350 400,00	5,57%
Revenus divers	-	-	-	-	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	617 800,00	1 154 200,00	1 483 606,48	-536 400,00	-46,47%
Revenus de transferts	5 528 500,00	5 653 000,00	5 924 077,09	-124 500,00	-2,20%
Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
Total des revenus d'exploitation	41 182 900,00	41 496 400,00	42 853 335,70	-313 500,00	-0,76%
Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-1 519 200,00	-404 000,00	4 674 964,75	-1 115 200,00	276%
Charges financières	797 400,00	906 000,00	757 902,71	-108 600,00	-11,99%
Revenus financiers	757 300,00	735 500,00	728 698,72	21 800,00	2,96%
Résultat provenant de l'activité de financement	-40 100,00	-170 500,00	-29 203,99	130 400,00	-76%
Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2)	-1 559 300,00	-574 500,00	4 645 760,76	-984 800,00	171%
Charges extraordinaires	-	-	1 500 000,00	-	
Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-1 500 000,00	-	
Résultat total du compte de résultat (O1+E1)	-1 559 300,00	-574 500,00	3 145 760,76	-984 800,00	171%

La recommandation n°4 sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultat. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées et les attributions et prélèvements sur les fonds figurent dans le premier niveau.

Les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de **CHF 801'700** entre le budget 2024 et le budget 2025, ce qui représente une hausse de 1,91%. Les revenus d'exploitation ont baissé de **CHF 313'500** ou de 0,76%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation, soit une perte de **CHF 1'519'200**, est en régression de **CHF 1'115'200**. Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) est en progression de **CHF 130'400**. Le budget 2025 ne présente pas de charges et de revenus extraordinaires. Ainsi, le total du compte de résultat affiche une perte de **CHF 1'559'300**, en régression de **CHF 984'800** par rapport au budget 2024.

CONCLUSION

Le budget 2025 de la Commune de Collombey-Muraz reflète l'engagement du Conseil municipal d'assurer un développement harmonieux et durable de sa communauté, tout en répondant aux défis financiers actuels. Parmi eux, la mise à niveau des infrastructures communales, notamment les écoles et les installations de loisirs, est une priorité essentielle pour répondre aux besoins d'une population croissante. Le développement économique de la zone Tamoil représente également une opportunité stratégique majeure, tant pour la création d'emplois que pour la diversification de notre tissu économique local.

De plus, la disparition de la ligne AOMC au centre de Collombey, au profit d'une ligne sécurisée, moderne et attractive, ouvre la voie à une refonte complète de la RC 302. Ce projet ambitieux permettra non seulement d'améliorer la fluidité de la circulation, mais aussi de renforcer la sécurité

et d'offrir une infrastructure adaptée aux besoins futurs de la Commune.

Du fait de ces nombreux projets et investissements, le budget 2025 présente un déficit de **CHF 1'559'300**. Cependant, grâce à une marge d'autofinancement solide de **CHF 2'991'000**, le Conseil municipal s'efforce de maintenir une situation financière saine et durable pour l'avenir. Le soutien et la compréhension de chacun seront essentiels pour la mise en œuvre de ce budget ambitieux et pour continuer à renforcer la Commune dans les années à venir.

RETROUVEZ LE RAPPORT
COMPLET DU BUDGET ICI



PASSEPORT-VACANCES

PLUS DE 50 ACTIVITÉS POUR LES JEUNES



LE PASSEPORT VACANCES COLLOMBEY-MURAZ, C'EST QUOI ?

C'est plus de 50 activités variées proposées aux enfants de la 3 à la 11H résidant sur la Commune, réparties sur deux semaines de juillet.

L'occasion est offerte à chaque enfant de participer à quatre activités. La priorité est donnée à celles que les enfants n'ont pas l'habitude de pratiquer, afin de leur permettre de découvrir différents univers, centres d'intérêts, clubs, sociétés et entreprises régionales.

LE PVCM, C'EST QUAND ?

L'édition 2025 se tiendra du lundi 7 au samedi 19 juillet 2025. Les activités 2025 seront consultables sur le site internet www.pvcm.ch dès le printemps.

LE PVCM, C'EST QUI ?

En janvier 2022, le PVCM était repris par 7 mamans bénévoles de la Commune. Depuis plus de trois ans, son comité (qui est passé à 8) travaille sans relâche afin de concocter une belle palette d'activités.

LE PVCM, C'EST GRÂCE À QUI ?

Plusieurs personnes participent à la bonne réalisation du PVCM, que le comité tient à remercier pour leur engagement indispensable à l'organisation d'activités de qualité :

Les sponsors locaux (consultables sur pvcm.ch), la Commune et la Bourgeoisie de Collombey-Muraz, pour leur soutien

Les animateurs et clubs, pour leur temps, et pour la transmission de leur passion et savoir-faire

Les accompagnants bénévoles (parents, grands-parents de participants), pour leur présence et aide ponctuelle durant les activités.



Site internet du PVCM

Au plaisir de retrouver vos enfants cet été !



MONDE DU TRAVAIL

DES ENTRETIENS FICTIFS POUR SE PRÉPARER

Le 5 novembre 2024, 90 élèves du cycle d'orientation (CO) de Collombey-Muraz ont participé à une journée d'entretiens fictifs organisée avec Pro Juventute, pour les familiariser avec les codes et les attentes du monde professionnel.

UNE JOURNÉE CLÉ EN MAIN

Depuis quelques années, le CO de Collombey-Muraz collabore avec Pro Juventute autour de cette journée. Pour la première fois obligatoire pour les élèves, afin « d'allier l'obligation cantonale de confrontation à un entretien fictif et une immersion réaliste avec des professionnels », comme l'explique la Direction, cet événement a fait tripler le nombre de participants, nécessitant l'aide de 16 coachs bénévoles. Chaque élève a bénéficié de 45 minutes d'échanges personnalisés avec un professionnel.

DES ENTRETIENS ADAPTÉS AUX PROJETS PROFESSIONNELS DES ÉLÈVES

Après avoir préparé leur lettre de motivation et CV en amont, les élèves ont été mis en relation avec des personnes expérimentées dans les domaines visés.



LES DÉPOTOIRS

DES OUVRAGES DE PROTECTION ESSENTIELS

Par Cynthia De Menech

Entre la fin janvier et le début février, des travaux ont eu lieu dans le dépotoir de la Barme, également connu sous le nom de dépotoir du Stand. Ces travaux, qui ont suscité des interrogations parmi les citoyens, nous donnent l'occasion d'explorer le rôle crucial des dépotoirs, leur utilité, et la nature des interventions réalisées.

LES TORRENTS TRAVERSANT COLLOMBEY-MURAZ

La Commune de Collombey-Muraz est traversée par 3 torrents principaux: le torrent du Raccot, situé aux Neyres, le torrent du Pessot (ou torrent Neuf), qui passe par les dépotoirs des Fours et de la Barme avant de rejoindre le canal Stockalper, et le torrent des Glariers, qui passe successivement par les dépotoirs du Noiret, du Tésset et de la Rochette avant de rejoindre également le canal Stockalper.

RÔLE DES DÉPOTOIRS ET VALORISATION ÉCOLOGIQUE

Lors de fortes précipitations, ces torrents peuvent voir leur débit augmenter considérablement et transporter une grande quantité de matériaux tels que des branches, des pierres, des sédiments... Conçus comme de grandes cuvettes entourées de digues, les dépotoirs permettent de retenir ces matériaux avant que l'eau ne poursuive son chemin. Ils jouent ainsi un rôle fondamental en répondant à plusieurs enjeux clés, tels que la protection contre les laves torrentielles et les crues, mais aussi la valorisation écologique. En effet, certains dépotoirs – comme celui de la Barme – favorisent la biodiversité. Les zones qu'ils comprennent – un espace de rétention,

des mares et zones humides, des zones végétalisées – constituent des habitats précieux pour de nombreuses espèces, notamment les batraciens, qui y trouvent un lieu idéal pour leur reproduction.

ENTRETIEN ET PRÉSERVATION DES DÉPOTOIRS

Pour garantir l'efficacité des dépotoirs, des travaux d'entretien réguliers sont indispensables. Ces interventions permettent notamment de maintenir des espaces de transit et de rétention suffisant pour les eaux et les matériaux charriés, tout en protégeant les populations de batraciens existantes et en garantissant leur pérennité. Elles visent également à protéger les mares et les zones humides contre les dégradations, à maintenir des axes de transit pour les batraciens et la petite faune, ainsi que des zones de refuge et de nourrissage pour la faune. En outre, ces travaux permettent de lutter contre l'atterrissement des mares, de conserver la flore herbacée typique, et, dans le cas du dépotoir de la Barme, d'entretenir le chemin piéton sur la digue en rive droite. Réalisés en hiver, en dehors des périodes de reproduction des batraciens et de nidification des oiseaux, ces travaux sont menés par le personnel du triage forestier du Haut-Lac, habitué à intervenir dans ce type de milieux.



MON JARDIN VIVANT

PRÉSENT DANS LE CHABLAIS

Par Pauline Chervaz, collaboratrice du service énergie et développement durable

Jacqueline Berrut Grosjacques vit depuis 35 ans avec son mari Éric dans une maison située au cœur du village de Collombey. Elle s'est lancée dans l'aventure d'aménager une haie vive pour accueillir la biodiversité dans son jardin.



POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ D'ENLEVER VOTRE HAIE DE LAURELLES ?

Nous avons décidé d'arracher la haie de lauriers dans le cadre du réaménagement complet de notre jardin. En effet, nous avons dû abattre certains arbres sur recommandation des TPC pour garantir la sécurité de la voie ferrée qui passe juste à côté de notre parcelle. Par ailleurs, étant passionnée de jardinage, cela me tenait vraiment à cœur de réaménager cet espace pour y créer un lieu dédié à la biodiversité.

POURQUOI AVOIR CHOISI UNE HAIE VIVE ?

Nous avons choisi une haie vive contenant principalement des espèces indigènes pour apporter un bol d'oxygène dans cet environnement qui est actuellement très bétonné. L'intention était aussi d'avoir différentes vivaces qui fleurissent au fil des saisons et de contempler la métamorphose du jardin tout au long de l'année. Avant de commencer, nous avons étudié différentes options, ce qui nous a permis de faire des choix éclairés.

DE QUOI EST-ELLE COMPOSÉE ?

Elle est principalement composée d'arbres indigènes, comme des noisetiers, églantiers, framboisiers, groseilliers, sureaux, cornouillers, amélanchiers, aubépines et ifs. Cette haie vive a entièrement supplanté les lauriers. Une clôture en châtaignier abrite des clématites, et des vivaces enrichissent le tout. Le jardin est conçu pour offrir une floraison continue de mars à novembre, favorisant ainsi la biodiversité tout au long de l'année.

COMMENT S'EST PASSÉ L'AMÉNAGEMENT ?

L'aménagement du jardin a commencé en juin 2022 par une rencontre avec le paysagiste. Après un devis et un projet

détaillé, les travaux ont commencé en mars 2023, incluant le déracinement des pommiers et l'arrachage des lauriers. Leurs troncs ont été utilisés pour la création d'un mur végétal. Le projet a été achevé fin juin 2023.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DE L'AMÉNAGEMENT EN PLACE ?

Au départ, nous avions une certaine crainte d'enlever cette haie de lauriers, car elle faisait office de brise-vent et protégeait du bruit de la route.

Aujourd'hui, nous sommes très contents de ce nouvel espace vert. Il offre une grande facilité d'entretien, mais réclame évidemment un certain engagement en termes de travail et de temps (ex. : taille). Ce qui est particulièrement réjouissant, c'est qu'il attire beaucoup plus d'oiseaux, d'abeilles, de papillons et d'insectes, créant un véritable écosystème. En revanche, pour la croissance de la haie vive, il faudra faire preuve de patience.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AUX PERSONNES QUI DÉSIRENT REFAIRE LEUR AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ?

Notre premier conseil serait de faire appel à un paysagiste, s'appuyer sur ses connaissances et son savoir-faire pour construire un projet réfléchi et adapté. Bien sûr, cela a un certain coût.

Ensuite, je dirais qu'il faut oser mettre du vivant dans son jardin, ne pas avoir peur de le désorganiser un peu pour le rendre plus naturel. Cela demande une certaine ouverture d'esprit et une volonté de sortir des schémas traditionnels, mais c'est une démarche enrichissante, tant pour le jardin que pour l'environnement.

LES PLANTES ENVAHISSANTES, UN DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Par Benjamin Chervaz, stagiaire développement durable, Monthey Énergies SA

Les plantes envahissantes, ou néophytes envahissantes, sont des espèces exotiques introduites par l'homme, souvent pour leurs qualités ornementales. Importées sans leurs prédateurs naturels, elles prolifèrent de manière incontrôlée, déséquilibrant la biodiversité locale et nos écosystèmes.

DES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET ÉCONOMIQUES

Certaines plantes, telles que le laurier-cerise (aussi appelé laurelle), créent des « déserts biologiques » en empêchant d'autres plantes de pousser. Aujourd'hui, 53 espèces ont été interdites, dont la laurelle, afin de préserver la nature qui nous entoure.

En plus d'impacter des écosystèmes entiers, les plantes envahissantes génèrent des coûts élevés, tant pour les autorités que pour les particuliers. En Europe, les dégâts liés à ces plantes se chiffrent en milliards chaque année. Elles posent aussi des risques pour la santé humaine, animale, et perturbent des secteurs clés comme l'agriculture et la sylviculture.

COMMENT AGIR CHEZ SOI ?

Pour lutter contre ces plantes, il est essentiel d'agir de manière préventive et raisonnée. Une intervention rapide permet d'endiguer le phénomène et de limiter les coûts. Voici quelques pistes d'action :

1. Identifier et informer
2. Éliminer correctement
3. Remplacer les plantes exotiques par des espèces locales

UN RÔLE CLÉ POUR LES COLLECTIVITÉS COMME LES CITOYENS

La Commune de Collombey-Muraz vous accompagne en proposant une sélection de 21 essences indigènes pour constituer des haies vives, riches en biodiversité, en remplacement des haies exotiques. Retrouvez plus d'informations dans le guide « Vive les arbustes indigènes » disponible sur le site internet communal ou aux guichets. Ces espèces locales sont également privilégiées dans les aménagements publics, illustrant l'engagement de la Commune en faveur de la biodiversité.

Agir dès maintenant pour protéger la biodiversité permettra de limiter les impacts de ces plantes envahissantes et de préserver nos richesses naturelles pour les générations futures.



Retrouvez l'article complet et des outils en ligne sur www.collombey-muraz.ch, rubrique Actualités



NOUVELLE LOI CANTONALE À QUOI S'ATTENDRE ?

Le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne) est entrée en vigueur en Valais. Adoptées par le Grand Conseil valaisan, cette loi et son ordonnance s'inscrivent dans la stratégie énergétique 2050 de la Suisse, visant à réduire les émissions de CO₂ et à promouvoir les énergies renouvelables. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les habitants du Canton ?

Tout d'abord, les nouvelles constructions, dont les permis sont délivrés dès janvier 2025, doivent respecter des règles soutenant les efforts de la Confédération et du Canton en matière d'énergies. Les chauffages fonctionnant aux énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz, ne sont plus autorisés pour le neuf.

En Valais, les alternatives renouvelables sont nombreuses : pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques, chauffage à bois, ou encore chauffage à distance. De plus, ces bâtiments doivent produire une partie de leur électricité, par exemple grâce à des panneaux photovoltaïques, un investissement qui permet de réduire les factures d'énergie à long terme. Cette règle s'applique aussi dans certains cas de rénovation et d'agrandissement des bâtiments existants.

REMPACEMENT DE SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET MEILLEURE ISOLATION

La loi impose également le remplacement progressif des systèmes de chauffage électrique centralisés et des chauffe-eau électriques très énergivores, avec un délai de 15 ans pour s'adapter. Certaines exceptions sont prévues, mais l'objectif est clair : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, égale-

ment par une meilleure isolation, afin de réduire les besoins en chauffage en hiver tout en gardant un intérieur frais durant l'été.

AIDES FINANCIÈRES ET BAISSÉ DES CHARGES

Bien sûr, ces changements ont un coût. Toutefois, le Canton et la Commune de Collombey-Muraz proposent des aides financières intéressantes pour soutenir les rénovations et les investissements favorisant l'efficacité énergétique. Au niveau cantonal, ces aides sont garanties au moins jusqu'en 2030. Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions, notamment pour le remplacement d'un système de chauffage ou l'amélioration de l'isolation de leur bâtiment, investissements qui peuvent être défiscalisés. À long terme, ces investissements se traduisent par d'importantes économies d'énergie, augmentant la valeur des biens immobiliers tout en engendrant une potentielle baisse des charges pour les locataires et une amélioration du confort du logement.

En résumé, cette loi vise une réduction des consommations, une plus grande efficacité énergétique et un recours accru aux énergies renouvelables. Le Canton et les Communes, avec leurs programmes de subventions, soulignent l'importance d'un effort collectif pour un avenir énergétique durable.

DÉCHETS ET EAU POTABLE

AJUSTEMENT DES TAXES

Évolution démographique et coûts en hausse: pour garantir la pérennité des services publics et répondre aux exigences légales d'autofinancement, les taxes de gestion des déchets et le tarif de l'eau potable doivent être ajustés.

Actuellement, malgré une gestion rigoureuse, les coûts liés à la collecte des déchets et à la distribution de l'eau potable dépassent les recettes perçues. Cette situation s'explique par les investissements récents réalisés pour moderniser nos infrastructures, essentiels pour assurer un service de qualité, conforme aux normes de sécurité et de durabilité.

De plus, la forte progression de la population ces dernières années exerce une pression supplémentaire sur ces services, nécessitant des adaptations pour répondre à des besoins croissants.

RÉVISION DES TARIFS ET ÉVOLUTIONS FUTURES

Conscients de l'impact de ces mesures sur votre budget, nous avons veillé à ce que la hausse soit mesurée et justifiée par des besoins concrets liés à l'amélioration de nos infrastructures. Malgré l'augmentation, il est important de souligner que

nos taxes resteront compétitives par rapport à celles pratiquées dans les Communes environnantes.

Le plan de financement prévoit un retour à l'équilibre financier sur une période de 8 ans, permettant ainsi un ajustement progressif des charges pour les ménages et les entreprises.

Les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2025 sont disponibles ci-dessous. Retrouvez également plus d'informations ainsi que les règlements en vigueur sur le site internet communal.

Notons encore qu'une révision des tarifs pour les eaux usées est également à prévoir à l'horizon 2026-2027, après soumission au Conseil général.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et reste à disposition pour toute question.



TAXE SUR LES DÉCHETS

La taxe au poids demeure inchangée (à CHF 0,35/kg).

Le changement concerne les taxes annuelles, qui se classent en 2 catégories:

TABLEAU DES TARIFS (HT) – MISE À JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2025

Particuliers (par ménage)

Catégorie de ménage (nbre de personnes)	Anciens tarifs (CHF)	Nouveaux tarifs (CHF)
1	36.–	40.20
2	69.–	76.80
3	101.–	112.80
4	126.–	141.–
5 et plus	144.–	160.80

PME

Catégorie de PME (nbre d'employés)	Anciens tarifs (CHF)	Nouveaux tarifs (CHF)
1-5	50.–	60.–
6-10	100.–	120.–
11-15	150.–	180.–
16 et plus	200.–	240.–



TAXE SUR L'EAU POTABLE

TABLEAU DES TARIFS (HT) - MISE À JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2025

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Taxe de consommation	CHF 0,65/m ³	CHF 1,15/m ³

La contribution de base de CHF 99.60/an ainsi que la taxe de raccordement (1,2% de la valeur cadastrale) restent inchangées.

EXEMPLES

Ménage



Taxe de consommation



+ CHF 24.-

Ménage



Taxe de consommation



+ CHF 95.-

PPE de 6



Taxe de consommation



+ CHF 310.-

PPE de 9



Taxe de consommation



+ CHF 670.-

RÈGLEMENTS
DISPONIBLES SUR LE SITE
INTERNET COMMUNAL



NOS BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR



LES CHOIX DE PASCALE

Les enquêtes du P'tit Pharaon : La pyramide cachée

Pascal Brissy
Éd. Auzou



P'tit Pharaon a découvert le plan d'une mystérieuse pyramide. Accompagné de Néferlili et Toutanchaton, il part à sa recherche. Une fois la pyramide trouvée et l'entrée franchie, il faudra encore se repérer dans le labyrinthe des nombreux couloirs... et là, c'est une autre aventure qui commence !

«J'ai tout lu» est une nouvelle collection pour commencer à lire. Son petit plus: le QR code qui permet d'écouter l'histoire en la lisant.

Un putain de salopard

BD en 4 vol. de Loisel et Pont
Éd. Rue de Sèvres



Après la mort de sa mère, Max débarque dans un coin isolé du Brésil à la recherche de son père. Il fait la connaissance de deux compatriotes infirmières venues travailler dans un dispensaire et retrouver une amie qui vit ici depuis quelque temps déjà. Dans un environnement hostile, Max enquête sur le passé de sa maman et va découvrir un secret qui pourrait mettre sa vie en danger.

Ne pas se formaliser de son titre «qui claque», car cette série est passionnante, ses dessins expressifs et leurs couleurs sublimes ! Son histoire est portée, entre autres, par de beaux personnages féminins, des femmes fortes et courageuses qui s'entraident pour faire face à des conditions de vie difficiles.



LES CHOIX DE MÉLISSA

Le Toucon

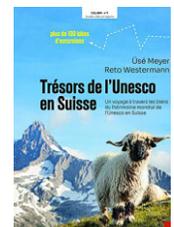
Michaël Escoffier et Amandine Piu
Éd. Frimousse



Papa Toucan et Maman Faucon ont mis au monde une nouvelle espèce: le Toucon. Espérons que ce drôle d'oiseau aura hérité des meilleures qualités de ses deux parents... Michaël Escoffier nous fait découvrir avec humour les talents et les qualités physiques de ce curieux animal, grand prédateur... de bananes !

Trésors de l'Unesco en Suisse

Ûsé Meyer et Reto Westermann
Éd. Livreo-Alphil



Ce guide vous propose plus de cent idées d'excursions pour toute la famille à travers les treize sites de Suisse classés au Patrimoine mondial de l'Unesco. Réparties en 5 catégories, les différentes excursions proposées vous font découvrir la Suisse sous un nouveau regard. Pour chaque site, un habitant de la région partage en plus son activité coup de cœur. Le livre offre également la possibilité de télécharger gratuitement des cartes détaillées des excursions sur SuisseMobile.



LES CHOIX DE SAMANTHA

Fourth wing

Rebecca Yarros
Éd. Hugo Roman



Bien malgré elle, Violet Sorrengail va intégrer le Quadrant des cavaliers, réputé impitoyable. Si les cadets réussissent les différentes épreuves – le Parapet, le Gant, le Battage, etc. –, la survie est assurée, sinon c'est la mort immédiate. Malgré sa condition physique fragile et sous les yeux de son pire ennemi Xaden Riorson, Violet Sorrengail va devoir se battre pour réussir sa première année, qui sera semée d'embûches...

Premier volume d'une trilogie conséquente, l'histoire n'a pas de temps mort. Les événements se suivent à un rythme effréné. Magie, dragons, dieux, tous les codes propres à la fantasy sont présents dans ce roman haletant, superbement bien imaginé et écrit.

One Piece

Eiichirô Oda
Éd. Glénat



Après de multiples demandes et faisant suite à une discussion au sein de l'équipe, nous avons acquis toute la série à succès *One Piece*, avec ses 108 volumes parus à ce jour ! Nous demandons à tous les aficionados un peu de patience: nous devons les équiper et les cataloguer, et cela va nous prendre un peu de temps... sans parler de leur trouver une place sur les étagères ! Quoiqu'il y ait peu de chance que tous les livres soient disponibles en même temps.



RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

FAITES LE PLEIN À LA BIBLIOTHÈQUE!

Par Pascale Borboën, Mélissa Boros et Samantha Gothuey

Pour se renseigner, se distraire, s'instruire ou encore se cultiver, elle offre un monde de possibilités quasi infinies!

Grâce à votre carte de lecteur, vous avez accès GRATUITEMENT à une multitude de ressources, au format traditionnel, mais aussi au format électronique! La bibliothèque de Collombey-Muraz partage son catalogue en ligne avec la Médiathèque Valais et toutes les bibliothèques du Chablais. Ainsi, vous accédez à toutes sortes de ressources électroniques.



eBooks

Accessibles via la plateforme Cantook Station.
(prêt de 28 jours, non prolongeable)
Des livres audios sont aussi disponibles.



Périodiques électroniques

La plateforme PressReader propose une offre conséquente de journaux et magazines en ligne (en français, allemand, portugais, turc, etc.).



Films en ligne

Pour visionner des films en ligne, deux possibilités s'offrent à vous: Artfilm (+ de 600 films et documentaires suisses en streaming) ou Filmfriend (+ de 1'800 films et documentaires internationaux pour enfants et adultes).



Musique en ligne

L'application Freegal Music vous donne accès à plus de 15 millions de titres et à 3 heures gratuites d'écoute en streaming par jour, ainsi qu'à 3 téléchargements par semaine.



Cours en ligne

Vous voulez apprendre une nouvelle langue? Épater vos amis en leur préparant de bons petits plats? Apprendre à jouer de la guitare? Le site Toutapprendre vous propose des milliers d'heures de formations sur des sujets divers et variés.



Munki

Munki est une application d'écoute d'albums de musique et de contes pour les enfants de 0 à 8 ans. À noter que la Médiathèque Valais dispose d'un nombre d'accès limité.



ACCÈS

Rendez-vous sur le site mediatheque.ch puis dans le menu en cliquant sur *Ressources en ligne* (dans la rubrique *Collection*).

Pour vous connecter aux différentes ressources, vous aurez besoin de votre carte de lecteur et de votre mot de passe. Si vous l'avez oublié ou n'avez pas de carte, n'hésitez pas à venir à la bibliothèque!

L'identifiant correspond à votre numéro de carte de lecteur (sous le code-barre).

ANIMATIONS 2025

DÈS LE 10 AVRIL ENTRE 9H ET 10H30

Les rencontres «*Né pour lire*» continuent!

LES MERCREDIS DÈS LE 2 AVRIL DE 9H À 11H (PLANIFIÉ MENSUELLEMENT)

Le «*Café-discussion*». Cette rencontre organisée par le service de l'intégration offre la possibilité de parler français – quel que soit le niveau – sur différentes thématiques lors d'un moment convivial et participatif.

MERCREDI 30 AVRIL À 15H

La prochaine édition du **Club de lecture** pour les élèves de 6H à 8H. Des nouveautés exclusives seront proposées aux membres.

Restez connectés et à la page de notre programme et de nos activités!



[bibliocollombeymuraz](https://www.facebook.com/bibliocollombeymuraz)



collombey-muraz.ch

Saison culturelle 2025

LE JOUR
DE LA CULTURE
COLLOMBEY - MURAZ

Conficulture Festival pour les enfants



14h30

Spectacle - Sylvie la maîtresse décolle
« En route pour Collombey-Muraz »
Sylvie est en retard pour la première fois !
Que lui est-il arrivé ? À travers chansons
et rencontres insolites, elle embarque
petits et grands dans un spectacle interactif,
mêlant rires, émotions et mystère.

16h30

Spectacle de magie - Tiziano Avola
Magicien, humoriste ou mentaliste ?
Tiziano mélange illusion, improvisation
et humour avec brio. Inspiré par
Copperfield, il enchante le public depuis
plus de 16 ans. Un artiste à ne pas manquer !

Samedi 3 mai 25
14h-18h
aux Perraires

Entrée : CHF 10.- par enfant
Gratuit pour les moins de 4 ans

Goûter offert

- || jeux en bois
- || maquillages, tatouages
- || activités bibliothèque
- || espace Liberta Créa

Infos et
réservations



Save the date

5 villages en musique

12-13-14 septembre 25
5 concerts - 5 lieux insolites
5 styles musicaux

Forma - spectacle « Formats »

29 novembre 25
chanson et humour - aux Perraires

